

COMPTE RENDU DU BUREAU DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

REUNION DU 27 JUILLET 2015

L'an deux mille quinze, le 27 juillet à 18h00, le Bureau dûment convoqué, par courrier électronique du 6 juillet, s'est réuni en session ordinaire, au siège administratif à Saint-Juéry, sous la Présidence de Didier SOMEN.

Membres en exercice : 13
Membres présents : 8 Pouvoir : 1
Voix délibératives : 9

Membres présents : Gilbert ASSIE, André CABOT, Jean-Luc CANTALOUBE, Jean-Claude CLERGUE, Jean-Luc ESPITALIER, Thierry MALIET, Eric PUJOL, Didier SOMEN

Membres excusés : Sabine OURLIAC, Jean David ROOCKX, Jean-Louis GUIANVARCH, Sylvian CALS

Pouvoirs : Jean-Louis GUIANVARCH à Gilbert ASSIE

Personnes présentes sans voix délibérative : GREFFIER François, BRUHAT Christian

Points à l'ordre du jour:

1. Mise en place du Conseil de Développement Territorial
2. Maquette Leader et ajustement des mesures
3. Projet de Contrat Unique Régional (2015-2017)
4. Délibération: ingénierie 2015 Région

1. Mise en place du Conseil de Développement Territorial (voir tableau ci-joint):

Nous sommes toujours en attente de la confirmation officielle de désignation de l'ATTER, le CDJA n'a toujours pas répondu de même que le syndicat patronal UD PME.
Il est proposé de leur adresser un nouveau courrier officiel

Suite aux propositions des communautés de communes, un certain nombre de personnes n'ont pas encore confirmé leur accord pour faire partie du Conseil de Développement :

- Dominique MASSIE
- Samir GRETETE
- Nathalie MONNERET

Il est proposé de leur adresser également un courrier pour formaliser leur accord.

Par ailleurs, Romain Rouch, qui s'était manifesté comme nouveau résident à Cagnac-les-Mines, n'apparaît pas comme étant engagé dans une association locale.

Il est donc décidé de ne pas retenir sa candidature.

Pour rappel, la réunion d'installation est fixée au 15 septembre prochain à 18h (lieu à préciser).

Les présidents des différentes commissions sont appelés à participer à cette réunion.

Le Conseil pourra désigner son bureau et devra élire ses représentants au comité de programmation Leader (à raison de 14 sur un total de 27 pour respecter la règle de majorité du collège privé).

2. Maquette Leader et ajustement des mesures (voir doct ci-joint modifié)

Nous avons eu confirmation officielle de l'enveloppe attribuée à notre territoire : 2,27 M€.
Nous devons donc revoir notre maquette financière et apporter des précisions sur le contenu de certaines actions, les critères de sélection des projets, la plus-value Leader, les moyens d'animation et de gestion...

En ce qui concerne la maquette (2 270 K€ au lieu de 4 170 K€), il est proposé de :

- Réduire le nombre de mesures : de 12 à 6, ce qui facilitera la gestion financière et les affectations en fonction de l'avancée des projets
- Répartir l'enveloppe en conservant les mêmes proportions sauf pour le volet énergie, qui est bénéficiaire de TEPCV, ce qui nous permet de moins pénaliser les services à la population et l'activité économique
- De maintenir une mesure innovation-expérimentation, tout en réduisant la coopération (non cofinancée par la région)

Il faut rappeler qu'une enveloppe supplémentaire de performance (entre 500-800 k€) sera mobilisable fin 2017, en fonction de l'avancée de notre programme et de la qualité des opérations financées (d'où l'importance de privilégier les opérations prêtes à démarrer rapidement)

3. Projet de contrat unique régional (2015-2017)

Le projet de contrat unique et les mesures ont été définis, suite aux rencontres avec les 5 communautés de communes, sur la base des projets recensés (voir tableau ci-joint).

Afin de pouvoir présenter le contrat à la commission permanente de la Région du mois d'octobre prochain avec la programmation 2015, il est proposé d'envoyer ce projet de contrat aux services de la Région dès maintenant.

4. Délibération Ingénierie 2015:

En raison d'une erreur de calcul sur la simulation précédente, il est proposé de revoir le plan de financement pour l'aide de la Région à l'ingénierie 2015, qui serait portée à 90 538 ,80 € (33,75%) au lieu de 70 315 € (26 %).

Il est proposé de prendre une délibération dans ce sens, ce qui est accepté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Prochains Rendez-Vous :

- **Installation du Conseil de Développement :** Mardi 15 septembre de 18h à 21h (lieu à déterminer)
- **Comité Syndical :** Jeudi 1^{er} Octobre à 18h30 à Réalmont